CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

Fast mail tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....6:00 p m
Limited tous les jours..... 8:15 p m
N. Y, fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours.....
Coast train, tous les jours, excepté dimanche. ..... 8:50 a m
Dimanche excursion..... 9:45 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours....
Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche..... 4:05 p m
Dimanche excursion ..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited..... 8:45 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 5 local..... 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane . 8:30 a m
Excursion du dimanche.
No 9..... 7:05 p m

DEPART.

No 6 local..... 5:30 a m
No 4 Pan American special. 9:10 a m
No 8 points Est Louisiane.. 4:30 p m
No 2 limited..... 7:30 p m
Excursion du dimanche.
No 10..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

3 Chicago limited..... 8:15 p m
No 33 local mail.....10:55 p m
No 3 Cincinnati and Louisville 8:15pm
No 1 fast mail.....11:00 am
St Louis and Chicago..21:00 a m
No 31 McComb Acod .....9:30 am

DEPART.

No 4 Chicago limited..... 9:15 a m
No 24 local mail..... 6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m
No 2 fast mail..... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 32 McComb Acod ..... 3:20 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Vicksburg express..... 5:50 p m
Bayou Sara Accommodation 9:40 a m

DEPART

Vicksburg express..... 7:00 a m
Bayou Sara Accommodation 4:00 p m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express ..... 7:30 a m
Local..... 12:05 p m
California express..... 7:45 p m

DEPART.

California express..... 8:30 a m
Local..... 3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local.....11:10 p m
O. and Houston..... 5:15 a m
Pacific Coast Express..... 8:35 a m
Sunset Express..... 6:45 p m

DEPART.

Local..... 3:00 p m
N. O. and Houston..... 6:40 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express.....11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVE.

Dimanche seulement.
Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 6:40 p m

DEPART:

Dimanche seulement.
Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m
De Shell Beach.....10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair..... 7:00 a m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans:

NEW YORK.

Steamship El Paso, Patten.....parti 27 jan.
Steamship Comus, Kemble.....parti 31 jan.

LIVERPOOL.

Goelette Matador, Maycock....partie 14 dec.
Steamship Musician, McKee..... parti 29 dec.
Steamship Barrister, Goodie.....parti 29 dec.
Steamship Texan, Lund.....parti 2 jan.
Steamship Yucatan, Harricks..parti 11 jan
Steamship Custodian, Brown .....parti 13 jan.
Steamship Darien, Chadwick ....parti 13 jan.
Steamship Colonial, Rhodes.....parti 16 jan.
Steamship Orator, Henry.....parti 18 jan.
Steamship Colonian, Bullock ... parti 20 jan.
Steamship Etonian, Jacobsen... parti 25 jan.
Steamship Dictator, Vincent.....parti 25 jan.
Steamship Wayfarer, Weed.....parti 25 jan.
Steamship Alexandrian, Bruce.. parti 27 jan.

LONDRES.

Steamship Asian, Bartlett.....parti 30 jan.

SHIELDS.

Steamship Calliste, Webbe .....parti 23 jan.
Steamship Overassy, Giertsen...parti 26 jan.

SANTOS.

Steamsqip Milton, Gavin .....parti 9 jan.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Milton, Gavin.....parti 9 jan.
Steamship Rossetti, Combs.....parti 18 jan.

ST VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Grayfield, Tyson.....parti 13 jan.

VICTORIA, BRAZIL.

Steamship Milton, Gavin.....parti 14 jan.

CARDIFF.

Steamship Indian, Daniel..... parti 17 jan.
Steamship Oxonian, Dickinson ..parti 29 jan.

CHRISTIANSEO

Barque Antigua, Torgersen....partie 19 jan.

MARSEILLES

Steamship Maria, Gorolimich... parti 23 jan.

HAMBOURG

Steamship Alexandria, Schaarschmidt p24 jan.

OPORTO.

Barque Hebe, Kaufman..... partie 10 jan.
Barque America, Olivera.....parti 20 jan.

LEGHORN

Steamship Sicilia, Toschaino.... parti 25 jan.

ST LUCIA.

Steamship Gavin.....parti 30 jan.

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Nom	Destination	Ponteliers
Alps	Honduras	Carrollton
Alpha	laid up	canal Harvey
Bluefields	Bluefields	1er dist 15
Barode	Bordeaux	Chalmette
Chalmette	Havane	2me dist 10
Colonian	Hain	rue 4me
City of Mexico	Mexico	Stuyv dock
Comus	New York	2me dist 8
Colonial	Havre	Chalmette
Custodian	Liverpool	Stuyv dock
Caprera	Gene	rue 8me
Californian	Brome et Londres	Stuyv deck
Cudjo	Liverpool	Westwego
Conde Wilfrede	Barcelone	rue 5me
Georgia	Hambourg	Stuyv doc
George Dumois	Honduras	3me dist 30
Habil	Bluefields	3me dist 30
Hispania	Honduras	Alger
Indian	Liverpool	4me dist 42
Iris	Tampa	Alger
Lassell	——	Alger
Molina	Galveston	Chalmette
Milton	New York	1er dist —
Malm	in dock	Alger
Maseonomo	Charleston	Chalmette
Montenegro	Liverpool	4me d'st 47
Marthara	Glasgow	Chalmette
Nicaragua	Bluefields	Alger
Oxonian	Liverpool	1er dist 18
Origen	laid up	Alger
Rosina	Honduras	3me dist 30
Roanoke	Port Tampa	Alger
St Croix	Danemark	Westwego
Utstein	Honduras	3me dist 30
Ursula Bright	Colon	Chalmette
Walthfield	Rotterdam et Bristol	Westwego

SAILERS.

Fortuna	Portugal	rue Market
Teocle	Afrique	rue Market

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 2 mars 1906.

Fourni par le Bureau Météorologique à Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étiage à 8 heures A. M.

Stations.	Pieds hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds	Changements dans les dernières
St-Paul		14		
Davenport	16	16	7.1	—0.1
St. Louis	32	30	23.0	+0.4
Cairo	44	45	28.9	+1.5
Memphis	32	33	15.0	+2.1
Helena	43	42	19.3	+2.5
Vicksburg	44	45	19.1	+0.3
Rivière Rouge				
Donaldsonville	23	25		
Nlle-Orléans	9	16	8.8	0.0
Melville		31	25.5	—0.1
Baton Rouge		41	5.1	—0.3
Natchez City		21	9.4	—0.4
Pittsburg	30	22	2.7	—0.4
Cincinnati	45	50	15.9	+0.1
Louisville		28	6.6	+0.2
Washville		40	12.7	—0.1
Chattanooga	32	33	5.2	—0.1
Fort Smith		23	6.2	—0.4
Little Rock		23	9.7	—0.6
Arthur City		37	7.2	—0.4
Fulton	20	23	20.1	—0.9
Shreveport	21	23	15.1	0.0
Alexandria	32	43	20.6	0.0
Barbre				
Camden	36	39	22.2	—1.9
Monroe		40	29.0	—0.4

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 3 MARS 1906.

Barataria Bay—
GRAND ISLE, à 7:30 a m
Bas Terrebonne—OZARK QUEEN, à 3 p m
Harwood et Bends—AMERICA, à 5 p m

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Arvega Davis.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77.471 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. Ernest T. Florance, avocat. 3 mars—3 7 12

Succession de Mme Joseph Waechter

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78.134—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification (si ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Joseph Waechter, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat. 2 mars—2 6 11

Succession de Ellsworth Robins DeBow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 78,575—Division C—Attendu que Mme Ada Thompson DeBow a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ellsworth Robins DeBow, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier John P. Sullivan, avocat. 22 fév—22 26—mars 3

Succession de Mme Mary Finnegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78.647—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward H. St Martin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat. 22 fév—22 26—mars 3

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Wm Le Monnier and Y. E Le Monnier, Jr, demandant un receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70.798 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par E. C. Kenny, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.
H. L. Favret, avocat.
22 fév—22 26—mars 3

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lou.

AMUSEMENTS

OPERA FRANÇAIS.

SAMEDI, 3 mars, à 8 heures du soir.
Pour la première fois en Amérique,

"AMICA"

Drame lyrique en 2 actes. Musique de Mascagni.
Orchestre sous la direction de M. Ferdinand Rey.
Avec Mmes Grandjean Arnald et Van den Berg et MM. Ansaldi, Mesy et Baer.

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra comique en 1 acte. Musique de Paer.
Orchestre sous la direction de M. Francotte.
Avec Mlle Van den Berg et MM. Vialar et Leo Mery.
Dimanche, 4 mars, matinée à 1 heure—"SIBEKIA."
Le soir, à 8 heures—"LA FILLE DE Mme ANGOT". 2mars—2f

Orpheum THEATRE

MATINEE ET SOIR.

Valerie Bergere & Co.,
Lewis McCord & Co., Joe Newman,
Estelle Wordette & Co., Perle & Diamant,
Flo Adler, Watson & Morrisey,
Scènes Animées.)

TOUS LES SOIRS.....10c, 25c, 50c
Matinées tous les jours, Lundi excepté..25c, 1sc
27 fév—5f

TULANE

Ce Soir et toute la Semaine.
Matinées Mercredi et Samedi à 1.
Le clou du rire de Klaw & Erlanger,

McINTYRE & HEATH

Dans "THE HAM TREE."
Les soirs de parades le rideau se lèvra qu'après qu'elles auront passé les rues Baronne et Canal.
UN GRAND PERSONNEL, Comprenant: W. C. FIELDS, le jongleur comique, Alfred Fischer, David Torrence, Forrest Huff, Jobyna Howland, Carolyn Gordon, Belle Gold, le ténor favori, FREDERICK V. BOWERS, et le plus beau chœur chantant et dansant dans le monde.
La semaine prochaine—Richard Carle dans The Mayor of Tokio.

CRESCENT.

Ce Soir et toute la Semaine.
Matinées Mercredi, Jeudi et Samedi à 1
La joyeuse pièce musicale de Richard Carle

THE MAID AND THE MUMMY

Une quantité de gaîté—Le moment de rire.
La jeune fille vivace Polly
La jeune fille Folâtre Julia.
Sem. prochaine—Tim Murphy in the Texas Steer.
27fév—5f

CHAMPS DE COURSES DU CITY PARK.

Réunion d'Hiver — 1905-06

6 Courses par jour, commençant à 2 heures p. m.

Trains spéciaux de Courses via le Canal Belt quittant la voie centrale coin Canal et Baronne à 11 heures a. m. et à de fréquents intervalles après, s'arrêtant seulement aux rues Claiborne, Galvez et Canal, allant directement à la Grande Tribune. Prix 5cts.
Tous les cars réguliers de ceinture des rues Canal et Esplanade donnent des transferts à l'angle de la rue Orléans et de l'avenue du City Park aux cars allant directement à Grande Tribune sans prix extra.

Musique par la bande de Veazey

Entrée, $1.00. | Dames, 50c.

Loges pour la saison.....$75.00
Sièges dans les loges..... 50c.
1er déc—

ASSURANCES.

ETAT ANNUEL —DE LA— INDEMNITY

Fire Insurance Company of New York City,

Pour l'année finissant le 31 décembre 1905, publié conformément à l'Acte 341 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 15 mars 1855.

Capital payé.....$200,000 00
Actif..... 514,680 91
Passif, moins capital et surplus.. 219,895 38
Surplus..... 94,785 53
Primes reçues en Louisiane, 1905:
Feu.....$3,555 67
Marine.....
Total..... $3,555 67
Pertes payées en Louisiane, 1905:
Feu.....$3,427 30
Marine.....
Total..... $3,427 30

Etat de la Louisiane,
Bureau du Secrétaire d'Etat,
Département d'Assurance.
Je, l'autorité soussignée, certifie par le présent que le tableau ci-dessus est un extrait vrai et correct du rapport assermenté de ladite Indemnity Fire Insurance Company of New York enregistré dans les archives de ce bureau.
Donné sous ma signature et le sceau du bureau, ce 1er jour de février 1906.
EUGENE J. McGIVNEY,
Asst Secrétaire d'Etat,
PETER GALLAGHER,
17 fév—1m Agent Résident.

VIENT DE PARAITRE

"Le Théâtre Français à la Nlle-Orléans"

Recueil Historique.

PAR J. G. DE BARONCELLI.

EN VENTE

Dans toutes les Librairies et à l'Imprimerie du journal.

610, RUE BIENVILLE.

Prix de la Brochure, 50 cents.
18 fév—

CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 206-7.

Les personnes désignées ci-après sont priées de passer au consulat, soit pour retirer des lettres qui leur sont adressées, soit pour affaires les concernant:

Jean Jacques Artigues.
Jean J. Pierre Hector Beguerisse.
Alfred Boesch.
Dominique Bertin.
Jacques Baron.
Denis Louis Camille Lamarque.
Charles Loëb.
Charles Vital Thourez.
Claude Aug. Hypolyte Tourez.
oct—1905

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY,
17 oct Surintendant.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

AVENEUR JUDICIAIRE

Vente en Partage

Parmi les Héritiers d'une Propriété dans le Septième District.

Dans l'affaire des Successions de Christian Schmidt, Sr, No 33,581 et de Christian Schmidt, Jr, No 77,352, Division C.

Et Frederick Schmidt, No 77,692, Division D.

Des dossiers de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Vente faite pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 27 mars 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. C., aussi à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de l'affaire ci-dessus, intitulée et numérotée la propriété ci après décrite, à savoir:

1 et 2. Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le (7me) septième district de cette ville, autrefois Carrollton, désignés par les Nos 8-V sur l'ancien plan du septième district (7me) de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, borné par les avenues Carrollton et St Charles, les rues Dublin et Hampson. Lesdits lots sont désignés par les Nos dix [10] et vingt deux [22] sur un plan de dépôt en l'étude de S. Magner, notaire, comme le No [118] cent dix huit et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No dix (10) mesurant trente (30') pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de (137' 5" 6''') cent trente sept pieds, cinq pouces et six lignes, entre lignes parallèles. Le lot No (22) vingt deux mesurant trente (30') pieds de face à l'avenue St Charles sur (137' 5" 5''') cent trente sept pieds, cinq pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations sur le lot No 10, comprenant un cottage simple connu comme 8116 rue Hampson, contenant environ 4 chambres. Il n'y a pas d'améliorations sur le lot No 22.
3 et 4. Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne., autrefois Carrollton, dans l'ilet désigné par les Nos trois et trente cinq, sur l'ancien plan de Carrollton, maintenant désigné par le numéro soixante trois (63) sur le nouveau plan de la ville de la Nouvelle Orléans, Lne, dans le septième district, borné par l'avenue St Charles, les rues Pear, Hillary et Adams, lesdits lots étant désignés par les numéros dix (10) et onze (11). Le lot numéro dix mesurant trente (30') pieds de face à la rue Hillary sur cent trente sept (137') et six (6") pouces de profondeur, et le lot numéro onze mesurant trente (30') pieds de face à la rue Adams sur cent trente sept (137') pieds six (6") pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations sur le lot No 10 comprenant un cottage en bois, connu comme le No 520 rue Hillary contenant 2 chambres.
5 et 6. Deux certains lots de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le septième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, Lne, autrefois Carrollton, dans l'ilet désigné comme le No 10-H sur l'ancien plan de Carrollton, maintenant désigné par l'ilet No 110 du nouveau plan du septième district de la ville de la Nouvelle Orléans; lesdits lots étant bornés par les rues Madison (maintenant Dante), Barthe, ambronne et Troisième (maintenant Emile) lesdits lots sont désignés par les Nos un et deux sur un plan fait par C. H. Hedin, ingénieur, le 13me jour de février 1850 et déposé en l'étude de Ducatel, ancien notaire, sous un paquet de plans No 18 étant le No 4 des dits plans, et mesurant chacun en mesure américaine trente pieds (30') de face à la rue Madison (maintenant Dante), par cent vingt (120') pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant l'encoignure des rues Barthe et Madison (maintenant Dante).
Les améliorations sur le lot No 1 consistant en un magasin d'épiceries connu comme le No 902, rue Dante, contenant épicerie et deux chambres. Les améliorations sur le lot No 2 consistant en un cottage simple en bois, connu comme le No 906, rue Dante, contenant 3 chambres.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, par des billets des acquéreurs, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date des actes de vente jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèques et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité usuelles, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou les acquéreurs et la police ou les polices d'assurances devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère ou de son enchère à elle, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété dans l'année 1905; l'acquéreur ou les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente par devant John R. Upton, notaire.
H. E. Upton, J. F. Pierson, avocats du pétitionnaire.
21 fév—21 28—mars 6 13 20 27

CHARTER.

UNITED STATES OF AMERICA, STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, That on this Thirteenth day of the month of February, in the year of Our Lord One thousand nine hundred and six, and of the Independence of the United States of America, the one hundred and twenty-ninth, before me, ERNEST TOURO FLORANCE, a notary public in and for the Parish of Orleans State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared the persons whose names are hereunto subscribed, who severally declared that availing themselves of the provisions of the laws of the State of Louisiana relative to the organization of corporations and especially of Act No 36 of the Session of the General Assembly of said State for 1888, they have formed and organized, and do by these presents, form themselves, their successors and assigns, into and constitute a corporation for the objects and purposes and under the stipulations and agreements hereinafter set forth, which they hereby adopt as their charter, to-wit:

ARTICLE I.

The name and title of the corporation hereby formed is declared to be the H. W. SLOAN COMPANY, LIMITED, under which name it shall have and enjoy corporate succession for the period of ninety-nine years, and shall have and exercise for the purposes of the business to be carried on by it, all the powers conferred by law upon corporations.

ARTICLE II.

The domicile of this corporation shall be in the City of New Orleans, Louisiana. All citation or other legal process shall be served on the President of the Company, or in his absence, on the Secretary and Treasurer.

ARTICLE III.

The objects and purposes for which this corporation is organized and the nature of the business to be carried on by it are hereby declared to be the conducting of the business of purchasing and selling, or either, on orders and the exporting of cotton and other commodities; to loan or advance money on cotton and other commodities, to act as agent or attorney in fact for any individual, firm or corporation for the purpose of purchasing or selling or exporting cotton and other commodities; to buy, sell, receive, and dispose of by assignment, transfer, donation, or own all kind of property corporeal or incorporeal, choses in action, notes, bills of exchange, or otherwise; to borrow money, and to pledge, mortgage, or hypothecate any property belonging to it; to sue and be sued in its own name, or its own account, or for the benefit of others.

ARTICLE IV.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at ten thousand dollars ($10,000.00) divided into one hundred shares (100) of the par value of one hundred dollars ($100.00) each, which said shares shall be paid for in cash or its equivalent in real estate merchandise or property at the time that the same is issued. All transfers of stock shall be made on the books of said Company on the surrender of the outstanding certificates, pursuant to such rules as shall be prescribed by the directors. This Company shall have the right to commence business when the total capital stock of the said corporation, ten thousand dollars ($10,000.00) shall have been paid in.

ARTICLE V.

All the corporate powers and authority of this corporation shall be vested in a President, a Secretary and Treasurer, and one Director, who shall constitute a Board of Directors, and shall be elected at an annual meeting of the stockholders to be held on the Second Monday in January of each year.

ARTICLE VI.

All elections shall be by ballot, and held at the office of said corporation, under the superintendence of two commissioners to be appointed for that purpose by the Board of Directors. Each share of Stock shall be entitled to one vote, to be cast by its owner, either in person or by proxy, and a majority of the votes cast shall elect. This corporation shall not be dissolved by failure to hold an annual meeting and to elect directors thereat, but in case of such failure the said annual meeting shall be held as soon thereafter as possible. Until the said first annual meeting the Board of Directors of this Company shall be composed of the following persons, to-wit: H. W. Sloan, A. Franklin Pugh and N. P. Sloan, with the said H. W. Sloan as President, the said A. Franklin Pugh as Secretary and Treasurer.
All the directors above named and all thereafter elected shall continue in office until their successors shall have been duly elected and qualified.

ARTICLE VII.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of this corporation in any further sum than the unpaid balance due to the corporation on the shares owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null, or of exposing a stockholder to any liability beyond the amount of his stock.

ARTICLE VIII

At the termination of this charter by limitation or otherwise, the business and affairs of this corporation shall be liquidated by two commissioners to be appointed from among the stockholders at a meeting convened after ten days' prior notice in writing shall have been given by the Secretary and Treasurer to each stockholder or his fully authorized agent; said notice to be delivered in person or sent by mail. Said commissioners shall be elected, and their duties defined, and their compensation fixed by a majority of the shares of stock of the corporation or Company. Said Commissioners shall remain in office until the affairs of said corporation shall have been fully liquidated; and in case of the death of any one or more of said commissioners, the survivor or survivors shall continue to act.
This act of incorporation may be changed, modified or altered or the corporation may be dissolved, by a vote of three fourths of the capital stock represented at a general meeting of the stockholders convened for such purpose after ten days' notice shall have been given in the manner as set forth in the first paragraph of this article.
Thus done and passed at my office at New Orleans, Louisiana, aforesaid, the day, month and year first above written, in the presence of Hiddleston Kenner and D. Wright Wilcox, competent witnesses of lawful age, domiciled in this City, who hereunto sign their names with the parties and me, said notary, after the reading of these presents.
Signed H. W. SLOAN.
Signed A. FRANKLIN PUGH.
Signed N. P. SLOAN,
p.p. H. W. Sloan.
Witnesses:
H. KENNER,
D. W. WILCOX.
Signed ERNEST T. FLORANCE,
Not. Pub.
Recorded in Mortgage Office, Parish of Orleans, in Book 842, February 14th, 1906.
16 fév—16 21 28—mars 8 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Jesse Darling, absent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,579—Division B.—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jesse Darling, absent, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. E. T. Florance, avocat. 22 fév—22 26—mars 3

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur du acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par les billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, tirés à son ou à sa propre ordre et par lui-même ou elle même endossés, portant intérêt au taux de huit pour cent par année, de la date d'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurités usuelles, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou les acquéreurs et la police ou les polices d'assurances devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère ou de son enchère à elle, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété dans l'année 1905; l'acquéreur ou les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente par devant John R. Upton, notaire.
H. E. Upton, J. F. Pierson, avocats du pétitionnaire.
21 fév—21 28—mars 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

LOT VACANT

Dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Soraparu et Première.

—Aussi—

Résidence Simple à Deux Etages en Briques,

No 1425 Felicity Road, entre les rues Colisée et Prytanée.

Dans la Succession de John J. Gragard.

No 59,828—Cour Civile de District dans et pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 27 mars 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District dans et pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 12 février 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Waters, Soraparu et Première, le lot étant désigné par le No 2 et mesurant 25' 5" 5 2/3''' de face à la rue Water, 23' 3'' 1 1/3''' de face à la rue Tchoupitoulas, 86' 3'' 4 4/5''' sur le côté du lot No 3, 85' 7'' 2 4/5''' de profondeur sur le côté du lot No 1, la même mesure étant plus ou moins le tout d'après un plan fait par M. Harrison, le 27 juin 1850, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, autrefois un notaire dans la paroisse Jefferson; ensemble avec toutes les batturés riveraines, droit ou droits de future augmentation y appartenant, si de tels droits existent. Etant la même propriété acquise par le défunt John J. Gragard, par achat de Mme Vve Jacob Rasch et als, par acte passé pardevant Robert P. Upton, notaire le 30 octobre 1896, enregistré dans le livre des transferts 163 folio 123.
2° Un certain lot de terre ensemble avec tout et particulièrement la bâtisse et les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par Félicity Road, les rues Uranie Prytanée et Collisée, désigné par le No 6 sur un plan dudit ilet déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire en cette ville, et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, trente pieds de face à Felicity Road, vingt neuf pieds trois pouces de face à la rue Uranie, soixante dix neuf pieds onze pouces de profondeur sur la ligne du lot No 5 et quatre vingt six pieds, huit pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro sept, étant la même propriété qui fut acquise par le défunt John J. Gragard, par achat de Boling Williams, d'après acte passé pardevant James Fabey, ancien notaire en cette ville, le 9me jour d'avril 1886 enregistré dans le Livre des Transferts 123, folio 899.

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VINGT-QUATRE

LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT

COMPRENANT TOUT L'ILET.

SUCCESSION DE ERNEST EUGÈNE CORDIER.

No 78,156—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 14 mars 1906, à midi, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 1er février 1906, dans l'affaire ci dessus décrite, la propriété ci-après décrite, à savoir—
24 lots de terre (tout l'ilet), ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le district Dousson, dans le nouveau faubourg Washington, maintenant le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le carré No 53, borné par les rues Feliciana, Clouet, Libérale (maintenant Miro) et Force (maintenant Tonti), désigné par les Nos 1 à 24 inclusivement, et d'après un plan d'Edgar Pilié, daté le 20 janvier 1906, lesdits lots mesurent comme suit: les Nos un à onze inclusivement chacun 31 pieds de face sur la rue Feliciana, la même largeur dans le fond sur 102 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 12 mesurant 32 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Force sur 176 pieds 8 pouce de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 13 à 23 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Clouet, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 102 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles; le lot No 24 mesurant 32 pieds 2 lignes de face à la rue Libérale [maintenant Miro], 32 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du fond et 176 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Termes et conditions—Comptant sur adjudication; l'acquéreur aura les taxes de l'année 1906 en sus du montant de l'adjudication
Acte de vente pardevant J. B. Grinage, N. P., aux frais de l'acquéreur.
E. T. Flor